

L'an deux mil vingt-cinq le quinze Octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GREFFET Christophe, Maire.

PRÉSENTS : M. GREFFET C - M. BROCHAND M - M. DURANCEAU S - Mme QUEFFELEC I - Mme CAVILLON C - M. VANET F - M. BOULANGER P - M. DAUJAT J

ABSENTS : - M. RAMEL C - Mme PRADIGNAC S - Mme BESSON V

Secrétaire de séance : Mme CAVILLON C

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombres de membres présents : 8
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 8

Ordre de la Séance

Approbation du PV du 2 Septembre 2025

Délibérations :

- Vente d'une parcelle Lotissement Abel Cornaton
- Subventions allouées
- Décision Modificative n°2 et 3
- Participation financière pour centre de loisirs

Divers :

- Dossiers en cours – Point sur les projets
- Comptes rendus réunions
- Questions diverses

Délibérations adoptées

- N° 2025.27 : Subventions allouées

Subventions exceptionnelles pour le Comité des Fêtes de 300€ et pour le projet artistique de l'école de 400€

- N° 2025.28 : Prix vente Lot 4 du Lotissement Abel Cornaton

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des futurs acquéreurs seraient intéressés pour acquérir le lot 4 du lotissement Abel Cornaton. En 2022, il a été convenu un prix de 79 000€ pour ce lot.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les futurs sont originaires de la commune et que nous pouvons consentir une remise sur le prix du terrain.

Il propose au Conseil municipal d'accorder le prix de 75 000€ net vendeur aux futurs acquéreurs.

- N° 2025.29 : Décision modificative n°2

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de prendre une décision modificative afin de régler les factures de rénovation de la voie communale et de Cosinus pour le logement .

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution Crédits	Augmentation Crédits	Diminution Crédits	Augmentation Crédits
INVESTISSEMENT				
2151 – Opération 189 (Voirie)		710.00		
231 – Opération 194 (Logement)		1815.00		
2138 – Opération 186 (Belvédère Clos de la Chapelle)	2525.00			

- N° 2025.30 : Participation financière pour centre de loisirs

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de verser une subvention à différents centres, pour l'aide financière accordée aux enfants participant aux centres de loisirs. (Délibération N° 2020.03 du 29 Janvier 2020) soit 80€ pour le Centre de Loisirs de la Communauté de Communes de la Veyle

- N° 2025.31 : Décision modificative n°3

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de prendre une décision modificative afin d'intégrer le don en leg de l'appartement de Madame Landiche à Lyon qui a été vendu

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution Crédits	Augmentation Crédits	Diminution Crédits	Augmentation Crédits
INVESTISSEMENT				
041 – 2132		265 625.69		
041 – 10251				265 625.69

DIVERS :

Rapporteur : Christophe Greffet

Les projets en cours sont :

- Lancement de 6 logements locatifs T4 par Dynacité
- Centrale au sol portée par SEM LEA qui couvrira l'intégralité de la consommation actuelle des habitants. Le dossier est actuellement auprès de la CRE (Commission de Régulation d'Énergie) pour fixer le tarif de rachat du Kwh
- Installation d'une borne de recharge rapide le 4 novembre sur le petit parking de la salle des fêtes
- Rénovation de la salle des fêtes : Batimex est intervenu le 2/10 pour le diagnostic amiante

- Pour la commémoration du 11 Novembre : interventions de la classe de Monsieur Fabrizi pour la lecture de lettres de poilus et de l'Harmony de St Cyr.
Exposition sur la Grande Guerre à la Salle polyvalente

Rapporteur : Isabelle Queffelec

L'opération brioche a rapporté environ 400€ au profit de l'Adapeï

7 enfants et parents participeront à : 1 enfant/1 arbre le 25 Octobre à 16h30. Ils sont conviés à 1^{ère} page par la bibliothèque à 16h.

Repas offerts aux aînés à l'Auberge du Pain le 15 novembre 25

360 personnes ont vu l'exposition « Remettre l'Eglise au centre du Village »

Prochain Conseil Municipal le 3 Décembre 2025

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. Le Maire lève la séance à 21H10.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance,

Mme CAVILLON Christine

Le Maire,

M. Christophe GREFFET

